

Mettre les produits de la recherche-développement sur le marché

Faire du Canada un lieu d'investissement de choix et un centre d'excellence pour l'innovation

RÉSUMÉ

Les gouvernements de toutes les régions du Canada abordent la période postérieure à la récession en mettant l'accent sur l'équilibre budgétaire, et, à mesure que le programme du gouvernement fédéral axé sur le développement du commerce continue de progresser, il devient possible de consolider l'image de marque du Canada comme lieu d'investissement de choix et centre d'excellence pour l'innovation.

Parmi les thèmes retenus par le Comité permanent des finances pour alimenter les consultations préalables au budget fédéral de 2015, celui-ci a retenu notre attention : *Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.*

Malgré l'intérêt que représente le Canada pour les investisseurs, ses solides bases économiques, son système d'éducation d'envergure internationale et sa main-d'œuvre très qualifiée et talentueuse, certains obstacles demeurent lorsqu'il s'agit de commercialiser des idées et des innovations.

Ces obstacles sont notamment le manque de communications entre les ministères gouvernementaux, une réglementation excessive qui entrave l'action et le processus décisionnel (bureaucratie), le manque d'accès à une réserve multiple de capital-risque et divers problèmes associés au système de protection de la propriété intellectuelle.

Life Sciences Ontario (LSO) invite les gouvernements à examiner attentivement les obstacles qui continuent d'entraver la commercialisation au Canada et, en fin de compte, de compromettre notre compétitivité et d'autres objectifs économiques importants comme la création d'emplois et la croissance économique.

Lorsque le gouvernement du Canada élabore sa politique au moyen de mémoires au Cabinet (MC), il tient compte de divers éléments, dont le point de vue des parties intéressées, de l'opposition, du paysage médiatique, etc. Nous recommandons d'ajouter l'« impact sur le produit à commercialiser » parmi les éléments de réflexion qui précèdent l'élaboration des MC et des autres mémoires présentés à l'échelle provinciale. Cela favoriserait une meilleure coordination interministérielle et permettrait de mettre en évidence d'autres obstacles très réels qui empêchent plus de produits « made in Canada » d'être commercialisés avec succès.

La levée des obstacles à la commercialisation avantagerait les entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs stimulés par l'innovation, notamment les très cruciales petites et moyennes entreprises (PME), tout en incitant et encourageant la prochaine génération d'innovateurs de commercialiser leurs produits au Canada.

Ce serait un moyen simple et à coût nul de consolider plus encore la position du Canada dans la concurrence à l'échelle globale et de faire valoir plus largement notre image de marque comme

lieu d'investissement privilégié et centre d'excellence pour la science, la technologie, la recherche et l'innovation.

CONTEXTE

Lorsqu'il s'agit de découvertes scientifiques dans le domaine des sciences de la vie, le Canada peut s'enorgueillir de riches antécédents d'excellence pour la recherche et l'innovation. De la création de l'insuline en 1922, qui a aidé des millions de gens souffrant du diabète dans le monde, à l'élaboration du Pablum en 1930, qui a révolutionné l'alimentation des nourrissons, en passant par la création du vaccin contre la poliomyélite en 1955, qui a contribué à l'éradication complète de la maladie sur notre territoire en 1972, le Canada continue d'être l'un des premiers pays lorsqu'il est question de recherche, d'élaboration et de production de produits qui sauvent des vies ou les améliorent.

La découverte des cellules souches par Ernest A. McCulloch et James E. Till, de l'Université de Toronto, dans les années 1960 a ouvert un tout nouveau domaine de recherche en médecine, qui se prolonge de nos jours et qui est largement considéré comme ayant un énorme potentiel dont les répercussions façonneront l'avenir de la médecine.

METTRE DES PRODUITS SUR LE MARCHÉ POUR CRÉER DES EMPLOIS, STIMULER L'INNOVATION ATTIRER DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS ET AIDER LES CANADIENS

La commercialisation et la mise en marché de produits de façon aussi efficace que possible sont très importantes pour LSO et pour le secteur canadien des sciences de la vie en général. Si l'on veille à tenir compte de la mise en marché des produits dans l'élaboration des politiques gouvernementales, on commencera à lever les obstacles à la commercialisation qui demeurent encore.

Comme nous l'avons expliqué, nos membres se heurtent à de nombreux obstacles après avoir fait des recherches et élaboré des médicaments et des vaccins qu'ils tentent de commercialiser. Ces obstacles ont des conséquences inopinées. Par exemple, une recherche ou un développement plus approfondis sont entravés ou sont engagés ailleurs, et les produits sont finalement mis au point et commercialisés dans d'autres pays. Cela fait du mal aux consommateurs qui doivent attendre que ces nouveaux médicaments arrivent au Canada et cela empêche la création d'emplois au Canada. En fin de compte, cela érode la compétitivité du Canada par rapport à d'autres pays et cela porte atteinte à notre image de marque comme lieu d'investissement privilégié et de centre d'excellence pour l'innovation.

Grâce à des efforts plus concertés pour lever les obstacles à la commercialisation d'idées élaborées au Canada, nos membres – les PME notamment – pourraient devenir plus compétitifs que jamais, créer des emplois et contribuer à la croissance économique.

En travaillant de concert, les membres de LSO, le secteur des sciences de la vie en général et les gouvernements du Canada pourront améliorer la compétitivité de notre pays et rehausser notre image de marque comme économique stimulée par l'innovation et fondée sur le savoir.

NOTRE ALIGNEMENT SUR LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

« Dans le cadre de notre plan pour l'emploi et la croissance, le gouvernement a investi de façon très substantielle dans les sciences et la technologie. Ces investissements sont nécessaires pour aider à maintenir une économie moderne et concurrentielle. Ils encouragent l'innovation, c'est-à-dire les nouvelles idées qui débouchent sur de nouveaux produits et services et sur de nouveaux emplois très spécialisés et bien rémunérés [...] En dépit des efforts que nous avons faits jusqu'ici, le Canada accuse un retard dans ce dossier névralgique par rapport aux autres économies avancées [...] Nous allons aussi faire un examen des organismes gouvernementaux de sciences et de technologie afin qu'ils puissent faire passer plus efficacement les nouvelles idées du laboratoire au marché [...] [L]e Canada sera en mesure de réussir dans l'économie du savoir du 21^e siècle. Nous serons en mesure de bâtir des entreprises plus concurrentielles à l'échelle internationale. Ces entreprises créeront davantage d'emplois bien rémunérés et une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens. »

Jim Flaherty, discours du Trône, 29 mars 2012

Si l'on continue de consolider la compétitivité du Canada et de lever les obstacles à la commercialisation, nos membres pourront être des partenaires solides, efficaces et porteurs d'avantages pour le gouvernement du Canada en l'aidant à concrétiser ses priorités actuelles et à venir, notamment les suivantes.

Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique.

Le secteur canadien des sciences de la vie compte de nombreuses entreprises présentes au Canada, qui investissent des milliards de dollars dans la recherche-développement chaque année pour alimenter notre économie fondée sur le savoir et qui contribuent à attirer plus de milliards encore vers l'économie canadienne.

Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.

La possibilité de stimuler la capacité du Canada à commercialiser des idées dépend largement des conditions imposées aux innovateurs dans les diverses régions où ils créent. Un système efficace de protection de la propriété intellectuelle et des règles pour le faire respecter aideraient le Canada à conserver et à consolider son leadership dans les secteurs stimulés par l'innovation, comme le secteur des sciences de la vie. Il est indispensable de suivre le rythme des nouvelles normes internationales pour faire face à une concurrence féroce à l'échelle globale.

Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens.

Le secteur des sciences de la vie offre plus de 75 000 emplois bien rémunérés dans la seule province de l'Ontario et bien plus dans le reste du Canada. Selon le gouvernement du Canada, un emploi sur dix au Canada est associé à de l'investissement étranger. En consolidant la compétitivité du Canada, on stimulera les investissements créateurs d'emplois et on facilitera la commercialisation de nouvelles idées, ce qui permettra de créer encore plus d'emploi pour les Canadiens dans les secteurs stimulés par l'innovation et dans le secteur de la fabrication.

CONCLUSION

Il est tout à fait possible de faire du Canada un lieu d'investissement privilégié et un centre d'excellence pour l'innovation. LSO est à la disposition du gouvernement du Canada pour s'associer à la réalisation d'objectifs communs et de priorités économiques fondamentales.

Ce partenariat pourrait s'appuyer sur une collaboration visant à circonscrire et à lever les obstacles qui entravent la commercialisation d'idées imaginées au Canada et de produits « made in Canada ».

Si l'on permet que ces considérations entrent en ligne de compte dès l'élaboration des politiques gouvernementales, on contribuera considérablement au succès à long terme du Canada dans une économie globale féroce concurrentielle et stimulée par la technologie et l'innovation.

En fin de compte, ceux qui en profiteront seront les Canadiens qui comptent, chaque jour, sur nos produits, qui sauvent ou améliorent leur vie.

En cette époque où le Canada poursuit des objectifs commerciaux d'envergure, l'optimisation des avantages pour nos travailleurs et nos entreprises passe directement par une harmonisation efficace des conditions requises par la concurrence au XXI^e siècle, notamment à l'égard des droits de propriété intellectuelle et de l'accès à une réserve diversifiée de capital-risque, pour stimuler, au lieu d'entraver, notre aptitude à commercialiser les idées de nos créateurs et de nos innovateurs.

L'épanouissement du secteur des sciences de la vie, avec l'appui du gouvernement fédéral, est l'une des conditions de la prospérité à long terme des travailleurs et des familles du Canada et contribuera à créer un climat dans lequel les découvertes médicales « made in Canada » au XXI^e siècle seront encore plus importantes et utiles que celles du XX^e siècle.